

➔ SUIVEZ LE GUIDE! • Du trop-plein de la Gruère à la résurgence du Theusseret

Le parcours karstique de l'or bleu ne coule pas toujours de source

Claude Chavanne

François Boinay est directeur du Centre Nature des Cerlatz. Aussi, la réserve de la Gruère n'a plus guère de secret pour cet amoureux de la nature et passionné de protection de l'environnement. François Boinay est également, il l'avoue sans ambages, «un inconditionnel de la vallée du Doubs». L'homme apprécie donc particulièrement d'emmener les profanes de l'étang de la Gruère à la résurgence du Theusseret. Pourquoi? Parce que l'eau qui ressort de la paroi rocheuse à proximité de la majestueuse rivière franco-suisse est la même que celle qui s'était infiltrée 72 heures auparavant dans le sous-sol karstique après avoir séjourné dans l'étang.

Pays sans rivière, en déficit d'eau jusqu'au siècle dernier

Le point de départ de la balade permet de se pencher sur le plan d'eau de la Gruère, ses caractéristiques naturelles et la problématique de sa gestion.

Le passage devant le trop-plein fait mieux comprendre au visiteur la manière dont l'eau, pourtant omniprésente sous forme de précipitations, est absente du paysage taïgnon sous forme de rivières à ciel ouvert.



L'eau de l'étang de la Gruère vient se mêler à celle du Doubs quelques mètres en amont de la retenue du Theusseret.



Les abords immédiats de la résurgence du Theusseret sont naturellement très riches en plantes peu gourmandes en soleil et appréciant particulièrement l'eau, telles les fougères, prêles et autres langues de cerf.

Le karst, l'infiltration de l'eau, la dissolution lente mais inéluctable des calcaires et toutes les formes

paysagères liées à ce phénomène peuvent être observées dans ce secteur ou le long du parcours.

C'est entre le hameau des Cerlatz et le village de Muriaux, via le chef-lieu, que François Boinay apprécie particulièrement lire, ou plutôt décrypter le paysage, montrer l'influence de l'eau sur son façonnage.

Parallèlement, les grands toits des fermes franc-montagnardes sont pour lui l'occasion d'évoquer le problème N°1 des Taïgnons jusqu'à une époque pas si lointaine: le manque d'eau.

Variété des zones traversées, des formes et des paysages

Aussi, entre deux dolines, une perte et trois lapiés, une zone des plus humides, une prairie sèche et un pâturage boisé, le guide attire volontiers l'attention du marcheur sur le site prospecté par forage profond voici quelques années par le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable, alors en quête d'or bleu.

Après avoir été baigné par la topographie douce du haut plateau franc-montagnard, la plongée dans les côtes souvent abruptes du Doubs est toujours surprenante. La capacité à éroder de l'eau, couplée avec les conditions climatiques, se lit sur chaque pan ou banc de roche calcaire, chaque strate, chaque éboulis ou éboulement.

Végétation étagée, version abandonnée

Le brusque passage de 1000 mètres à 500 mètres d'altitude permet d'apprécier les différents étages de végétation, aussi bien au niveau des forêts que des prés et prairies. Il autorise aussi une approche sensorielle des différences climatiques. Les amateurs de faune sauvage seront également comblés s'ils savent se montrer attentifs et silencieux.

C'est au bas de la descente que le site majestueux du Theusseret s'impose, avec son arête rocheuse tombant à pic dans le Doubs, sa lumière et sa fraîcheur particulières, sa retenue d'eau ou encore son ancien moulin.

C'est aussi là, après un parcours souterrain de trois jours, que l'eau de l'étang de la Gruère réapparaît. Les colorations effectuées par un

bureau spécialisé, mandaté par le CN voici une dizaine d'années, ont permis de définir que les pertes étaient minimales. Près de 90% de l'eau qui quitte la Gruère retrouve un parcours aérien au Theusseret.

La version consistant à prétendre que l'eau de la Gruère ressortait à Tramelan peut ainsi être définitivement écartée.

Mystère géologique et roche particulière

De plus, comme la source du Theusseret n'est jamais à sec – même lorsqu'un infime filet d'eau s'échappe de l'étang – on peut supposer que son alimentation est aussi le fruit d'autres infiltrations karstiques. Mais là, le mystère géologique reste entier.

La source du Theusseret est aussi l'occasion pour notre guide de parler pétrographie puisque le site n'est pas avare en roche sédimentaire particulière, le tuf calcaire ou travertin.

C'est en longeant la rive du Doubs sur un dernier petit kilomètre que l'on rejoint Goumois, autre perle du Doubs franco-suisse.

Aller aussi là où la terre trembla au XIV^e siècle

Trois variantes entre Muriaux et le Doubs

■ Au lieu-dit La Combe-de-la-Rochette, à l'ouest de Muriaux, François Boinay explique que trois itinéraires différents sont envisageables. Si les temps de parcours sont sensiblement les mêmes, les degrés de difficultés varient. Le parcours le plus facile consiste à prendre la direction de Belfond-Des-sous, via Boïchat, avant de plonger sur Le Theusseret par le lieu-dit Bançon. Le second itinéraire contourne l'arête des Sommètres, passe par Chez-le-Bolé et Blanc-Fol avant de descendre en direction des rives du

Doubs. Le troisième consiste à emprunter le sentier pédestre de la Chouette. Ces deux itinéraires sont un peu plus techniques, mais valent amplement la peine. Ils ne sont pas réservés aux bons marcheurs. Les enfants y trouveront également leur compte. Quelle que soit la variante adoptée, les chemins pédestres empruntés sont tous balisés et régulièrement entretenus.

De Goumois au chef-lieu en car postal

■ La balade complète, reliant l'étang de la Gruère à Goumois, via Le Theusseret, dure environ quatre heures, pauses

non comprises. Depuis Goumois, il est possible de prendre les transports publics pour rejoindre le chef-lieu franc-montagnard.

Erosion, secousse sismique et goulet

■ Les marcheurs disposant d'une journée complète peuvent à loisir «pousser» jusqu'à La Goule depuis Le Theusseret avant de rebrousser chemin et relier Goumois. Cette promenade ombragée le long des rives du Doubs permet d'apprécier le travail de l'eau sur les berges et d'observer une flore caractéristique des zones

humides ou inondables. Le goulet de La Goule – qui est à l'origine de l'implantation d'un barrage et d'une usine électrique sur le Doubs – est né de l'éboulement d'un pan de la montagne le 18 octobre 1356 lors du terrible séisme qui détruisit Bâle. Ce tremblement de terre est l'événement sismologique historique le plus important de l'Europe centrale. Sur la base des dommages reportés sur les quelque 30 à 40 châteaux de la région, une carte macrosismique fut établie. A partir de ces données, la magnitude du séisme a été estimée à 6,2. (clc)

JURA

Près de 4 millions pour les fusions

Le processus des fusions se poursuit dans le Jura. Après les votations dans les communes, c'est au niveau du Parlement que se prendront les prochaines déci-

sions. Les députés devront, probablement à la mi-septembre, approuver formellement les conventions de fusions et voter les subsides d'aide cantonaux. C'est une somme de 3,8 millions dont il est question, sans compter La Baroche qui n'est pas incluse dans ce premier paquet.

Une avance sera nécessaire

Le calcul est le suivant: chaque commune recevra une somme de 500 francs multipliée par le nombre de ses habitants (plafonné à 1000) et pondérée par l'inverse de l'indice des ressources. Dans le détail, cela donne 333000 francs pour la nouvelle commune de Montfaucon (fusion de Montfaucon et Montfavergier); 804000 francs

pour Saignelégier (Goumois, Les Pommerats, Saignelégier); 880000 francs pour Basse-Allaine (Buix, Courtemaiche, Montignez); 325000 francs pour Muriaux (Muriaux et Le Peuchapatte); 583000 francs pour Haute-Ajoie (Chevenez, Damvant, Rêclère, Roche-d'Or); et 880000 francs pour Clos du Doubs (Epauvillers, Epiquez, Montenol, Montmelon, Ocourt, Saint-Ursanne et Seleute). S'y ajoutera, donc, la subvention de La Baroche, estimée à 750000 francs.

Mais même sans ce dernier montant, la somme de ces dots dépasse les possibilités du fonds d'aide aux fusions du canton, riche aujourd'hui de 3 millions de francs. Le canton a toutefois prévu ce cas et procédera à une avance, qu'il remboursera grâce aux prochains versements sur les fonds.

Le Parlement devra encore procéder à quelques retouches législatives liées à ces fusions. La loi sur les droits politiques sera notamment modifiée pour permettre au député Gabriel Willemin (PDC), élu pour la circonscription des Franches-Montagnes, d'aller au bout de son mandat parlementaire malgré le fait que sa commune d'Epauvillers, ainsi qu'Epiquez, rejoindra le district de Porrentruy.

Enfin, le canton prépare le terrain pour les prochaines fusions: le Gouvernement propose au Parlement d'ajouter à la loi sur les communes une disposition qui autorise les fusions en cours de législation. Les communes concernées devraient alors élire les autorités de la nouvelle commune pour une période intermédiaire, jusqu'à la fin de la législature. (clj)

Publicité



Lever de soleil sur le Mont-Raimeux

www.ajtp.ch

En cette période de vacances, l'Association jurassienne de tourisme pédestre (AJTP) propose une randonnée au lever du soleil sur le Mont-Raimeux, avec à la clé, un déjeuner campagnard à la ferme, ce prochain dimanche 20 juillet.

Point de ralliement: **château de Raymontpierre à 4h.** Montée au sommet du Mont-Raimeux (1'305m.), puis déjeuner campagnard à la ferme.

Au total cette excursion nécessitera environ 4 heures de marche en pleine nature.

Inscription **obligatoire** jusqu'au vendredi 18 juillet, à 20h., auprès du chef de course Louis Frund, Courchapoix, tél. **032 438 85 20.**

Publicité

Vendredi 18 juillet / 20h
CLOÎTRE DE ST-URSANNE

CONCERT EXCEPTIONNEL

Magie de la musique et des voix tziganes

JURS KARPATZ

Billets en vente à l'entrée du concert
Org.: Ass. Les Médiévales, St-Ursanne